

COM'

Aubrac Lot Causses Tarn

L'EDITO DE LA COMMISSION COMMUNICATION

Voilà plusieurs mois déjà, nous nous sommes vus confier la structuration de la Communication de notre Communauté de Communes. Notre mission est de créer un site internet, un bulletin d'information et des liens avec la presse, le tout, en partenariat avec les communes membres.

En effet, la Communauté de Communes souhaite faire partager à ses habitants ses compétences, et son fonctionnement.

Ainsi, nous avons créé le bulletin COM' (COM' pour COM'munication, COM'munauté et COM'munes) dont voici le deuxième numéro. Suite à l'historique et les compétences de la Communauté de Communes détaillés dans le premier numéro, expliquons maintenant son fonctionnement interne. Une parution biannuelle permettra de détailler tous les services de la Communauté de Communes Aubrac Lot Causses Tarn.

Nous travaillons sur le futur site internet avec une mise en service prévue au plus tard à la rentrée 2022. Une réflexion est en cours pour créer un nouveau logo pour la Communauté de Communes afin de lui donner une nouvelle identité visuelle.

Ce bulletin est aussi pour nous l'occasion de présenter les membres de cette commission sous la présidence de Jean-Claude SALEIL :

- Pascale BONICEL, Vice-Présidente chargée de la Commission Communication (Esclanèdes)
- Audrey BADAROUX (Massegros Causses Gorges)
- Suzanne BADAROUX et/ou Michel DUPUY (Les Salelles)
- Soizic CUERQ (La Tieule)
- Didier JURQUET (Saint Germain du Teil)
- Madeleine LAFON et/ou Bernadette ROCHEREAU POUGET (La Canourgue)
- Sylvie NORMANDIN CITERIN et/ou David RODRIGUES (Banassac-Canilhac)
- Jérémy SOLIGNAC (Les Hermaux)
- Caroline TRANCHARD (Agent CC ALCT)

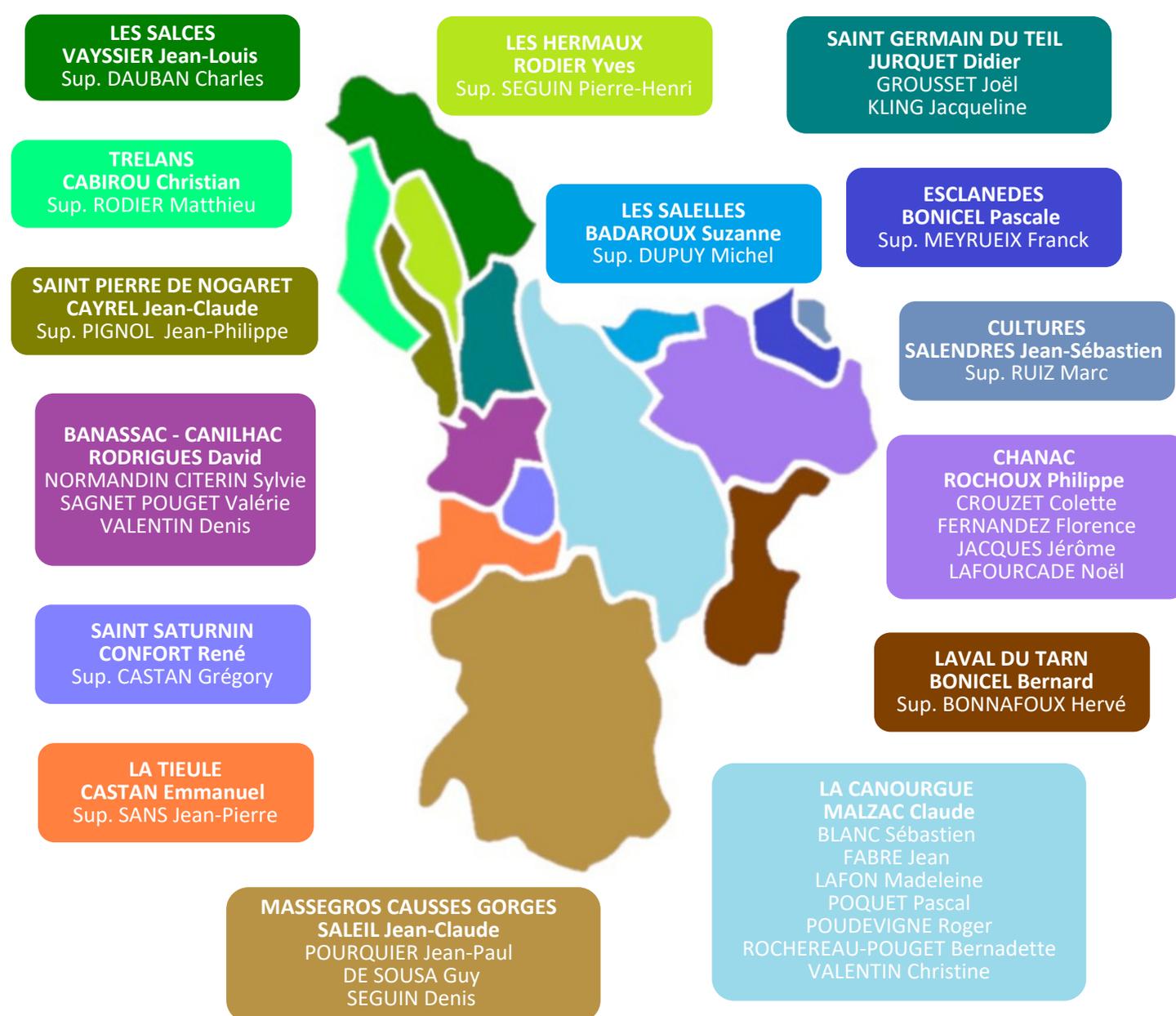


N'hésitez pas nous joindre pour nous donner des informations
et nous permettre d'améliorer nos supports de communication :
comalct21@orange.fr

Comme toutes collectivités territoriales, le fonctionnement de notre Communauté de Communes repose sur l'implication des élus et des agents territoriaux.

LES ÉLUS DÉLÉGUÉS À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AUBRAC LOT CAUSSES TARN

Le Conseil Communautaire est constitué de 34 délégués titulaires issus des conseils municipaux des 15 communes, en fonction de leur population respective en 2018. Chaque délégué détient une voix pour les votes au conseil communautaire. Certaines communes ont un seul représentant du fait de leur population (nombre d'habitants). Dans ce cadre, un suppléant est désigné et peut éventuellement représenter la commune au Conseil.



Le bureau de la Communauté de Communes AUBRAC LOT CAUSSES TARN est constitué des maires de chaque commune et des délégués Vice-présidents en charge d'une commission. Il se réunit avant chaque conseil communautaire pour aborder les sujets et émettre des propositions, débattues ensuite en conseil communautaire.

L'ORGANIGRAMME DE LA CC ALCT

Jean-Claude SALEIL

Président de la Communauté de Communes
Aubrac Lot Causses Tarn

**RESPONSABLE SERVICE
ADMINISTRATIF**

Marie-France FAGES

**RESPONSABLE SERVICE
TECHNIQUE**

Ludovic DELPUECH

**RESPONSABLE SERVICE
TOURISME**

Alexandre ROUZIER

**PETITES VILLES DE
DEMAIN**

Véronique DURAND

**SECRETARIAT
COMPTABILITE**

Joëlle VALENTIN
Caroline TRANCHARD

SPANC

Joëlle VALENTIN

**SERVICE
DECHETTERIE**

Esclanèdes
↳ Hervé LACAN

Trémolet
↳ Pascal BOSC

**SERVICE COLLECTE
ORDURES
MENAGERES
SECTEUR CHANAC**

Bruno PAPAREL
Christian PORTALIER

**PREVENTION ET
GESTION DES
DECHETS**

Arnaud TESTUD

LES COMMISSIONS OU GROUPES DE TRAVAIL

Les Commissions ont pour rôle de préparer le travail en groupe restreint (étude de questions thématiques, analyse de dossiers, recherche de solutions,...). Elles ne prennent pas de décisions relatives à l'administration de la Communauté de Communes. Elles permettent d'avancer sur différents sujets et présentent leurs conclusions et suggestions au bureau communautaire. Toute proposition est soumise au vote du Conseil Communautaire qui décide par voie de délibération. A ce stade, la délibération (acte administratif de décision) est transmise au Contrôle de Légalité (Préfecture) et devient applicable.

Les commissions sont composées de délégués communautaires et de conseillers municipaux des 15 communes, permettant ainsi d'élargir le dialogue et de profiter des compétences du plus grand nombre.

Les prochains bulletins seront consacrés à la présentation des commissions et de leurs membres.

Voici la liste des commissions permanentes de notre communauté de communes :



M. Sébastien BLANC, Vice-Président en charge de la commission

Schéma de Cohérence Territoriale et Schéma de Secteur (déclinaison du SCOT, urbanisme,...)
Agriculture



Politique du logement et du cadre de vie (programme Habitat, précarité énergétique, et soutien à la Rénovation de l'habitat)

Aménagement, entretien et gestion des Aires d'Accueil des Gens du voyage



M. Philippe ROCHOUX, Vice-Président en charge de la commission Finances (préparation des budgets, études et analyses financières, ...)



M. Didier JURQUET, Vice-Président en charge de la commission Développement Economique

- Immobilier d'Entreprises et Touristique
- Création et Gestion des Zones d'Activités
- Promotion du Tourisme



M. Jean-Paul POURQUIER, Vice-Président en charge de la commission Collecte et Traitement des déchets ménagers et déchets assimilés
Gestion des Déchetteries



M. Jean FABRE, Vice-Président en charge de la commission Jeunesse et des Sports



Gestion des Equipements Sportifs d'intérêt communautaire
Développement et entretien des sentiers de randonnées d'intérêt communautaire



M. Jean-Louis VAYSSIER, Vice-Président en charge de la commission Transport à la demande, Mobilité et Administration Générale (services généraux)



M. Emmanuel CASTAN, Vice-Président en charge de la commission Environnement et Développement Durable

- Recherche, conseils et appui au développement de la production d'énergie renouvelable sur l'ensemble du territoire (hydraulique, photovoltaïque, éolien, biomasse, ...)
- Accompagnement de la Transition Ecologique pour l'émergence de micro-filières locales, durables
- Gestion de la Ressource en Eau non potable (en lien avec les syndicats de bassins, le PETR, la Chambre d'Agriculture)
- Gestion et Optimisation des gisements d'économie d'énergies des équipements de la Communauté de Communes (locaux, déchetteries, ZA, ...)



Mme Pascale BONICEL, Vice-Présidente en charge de la commission Communication (site internet, relations avec la presse, bulletin d'information, communication en partenariat avec les communes)



Mme Suzanne BADAROUX, Vice-Présidente en charge de la commission Développement de la Culture (Ecole de Musique, Scènes Croisées, Micro folies, ...)
Petite Enfance (Convention Territoriale Globale - CTG)



M. Bernard BONICEL, Vice-Président en charge de la commission Voirie d'intérêt communautaire

- Création et aménagement
- Travaux d'entretien



Aubrac • Lot • Causses • Tarn
Communauté de communes

Tél : 04 66 31 41 23
Mail :
communautecomaubracloctcausse@orange.fr

----- **OUVERTURE AU PUBLIC** -----
Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi
de 9h à 16h
et le mercredi de 9h à 12h.



Bel été à tous !